Biodiversité : un risque économique qui entre dans les portefeuilles

72 %[1]

C'est la part des entreprises non financières de la zone euro qui dépendent fortement d'au moins un service écosystémique. Elles concentrent près de 75 % des prêts bancaires aux entreprises de la zone.

Derrière ces chiffres, une réalité simple : l'économie dépend de la nature. Eau, sols, pollinisation, matières premières… Leur dégradation pèse sur la production, les coûts et, *in fine*, sur la valeur des entreprises. **Au lendemain de la COP17 sur la biodiversité[2], l'enjeu s'installe durablement dans l'analyse économique et financière.**

Décryptage

La nature, un facteur de production… et une source de risque financier

La dépendance des entreprises aux services écosystémiques crée une exposition économique souvent invisible. La **BCE** l'a quantifié **: en cas de sécheresse extrême, la seule pénurie d'eau de surface pourrait menacer jusqu'à 24 %[3] de la production de la zone euro**.

La **France** n'est pas à l'abri **: 42 %[4] des titres** détenus par les institutions financières françaises ont été **émis par des entreprises fortement dépendantes d'au moins un service écosystémique**.

Le constat vaut **à l'échelle mondiale :** selon l'IPBES, **en 2023, plus de la moitié du PIB mondial**, soit environ 58 000 milliards de dollars, **dépend modérément à fortement de la nature[5].**

Dépendre de la nature, c'est aussi s'exposer à sa dégradation.

[1] BCE, « Nature at risk: Implications for the euro area economy and financial stability », Occasional Paper Series, n° 380, 2025.
[2] 17e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, à Erevan en Arménie, du 19 au 30 octobre 2026.
[3] BCE, Occasional Paper n° 380, op. cit.
[4] Banque de France, « Perte de biodiversité et stabilité financière », billet n° 248, janvier 2022.
[5] IPBES, rapport d'évaluation Nexus, décembre 2024.

Une érosion qui se poursuit et des financements encore loin du compte

En France, sur la période 2019-2024, **seuls 22 %[6] des habitats et espèces remarquables sont dans un état de conservation favorable**, contre 26 % six ans plus tôt.

Selon l'OCDE, les financements en faveur de la biodiversité **restent inférieurs à 100 milliards[7] de dollars par an**, en moyenne sur 2023-2025, **soit moins de la moitié de l'objectif de 200 milliards[8] par an d'ici 2030** fixés par l'accord de Kunming-Montréal.

Mesurer pour gérer : la biodiversité entre dans les portefeuilles

La biodiversité ne remplace pas le climat : elle élargit l'analyse au-delà de l'empreinte carbone. Mais, faute d'unité commune comme la tonne de CO_2, elle est plus difficile à mesurer.

48 % des sociétés de gestion interrogées, dans le cadre de l'enquête annuelle sur l'investissement responsable menée **par l'AFG**, **utilisent déjà des indicateurs de biodiversité dans leurs politiques d'investissement, représentant 55 % des encours du panel**.

C'est moins que pour le climat (78 % des sociétés, 73 % des encours), mais c'est un point de départ : **la biodiversité est mesurée pour la première fois dans cette enquête, dont les résultats complets seront publiés le 18 novembre à l'occasion de l'AM Prospective Morning 2026**.

Parmi ces sociétés :

- **67 %** mesurent l'**empreinte biodiversité** ;
- **58 %** les **dépendances** à la nature et aux services écosystémiques ;
- **56 %** les **impacts** des activités économiques sur la biodiversité ;
- **35 %** utilisent des **indicateurs thématiques**.

Mesurer la biodiversité, c'est alors commencer à rendre visible un risque financier longtemps resté difficile à quantifier. En appui, l'engagement actionnarial est un levier pour une meilleure transparence des données et accompagner les entreprises dans la réduction de leur impact sur la biodiversité.

Ce constat fait écho au guide pratique sur la biodiversité et l'investissement publié par l'AFG en janvier 2025[9] : identifier les enjeux les plus matériels pour chaque portefeuille, mesurer à la fois les dépendances et les impacts, puis les intégrer aux décisions d'investissement par l'exclusion, la sélection et le dialogue avec les entreprises. **Avec près d'une société de gestion sur deux déjà équipée d'indicateurs, la biodiversité entre progressivement dans l'analyse des investisseurs, au même titre que les autres facteurs susceptibles d'influencer la trajectoire des entreprises.**

Contacts :

Thomas Valli, directeur des études économiques **t.valli@afg.asso.fr** - **Stéphanie Karam**, économiste **s.karam@afg.asso.fr**

[6] Commissariat général au développement durable, Service des données et études statistiques (SDES), « L'état de conservation des habitats et des espèces remarquables continue de se dégrader en France », septembre 2026.
[7] OCDE, « An overview of global biodiversity finance », Environment Policy Papers, n° 51, octobre 2026
[8] Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, cible 19.
[9] AFG, « Biodiversité et Investissement : le guide pratique pour les sociétés de gestion », janvier 2025.